



Info-flash

N°47- 3 janvier 2022

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole
14 rue de la Bière—39100 DOLE - comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Site : www.defense-hopitaux-dole.fr

Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des Hôpitaux et maternités de proximité

*Le Comité de défense des hôpitaux publics de Dole
vous souhaite une bonne année 2022
et la santé pour toutes et tous*



Cher.e.s ami.e.s,
Avec nos meilleurs vœux pour vous et vos proches, soyez assurés de l'engagement du comité à poursuivre ses actions pour l'accès de toutes et tous aux soins sur notre bassin dolois.

Nous n'acceptons pas la fin de la chirurgie d'urgence et d'hospitalisation à l'hôpital Pasteur et nous mobiliserons également dans les prochains jours contre la mise en place du FORFAIT PATIENT URGENCES de près de 20 € qui pénalisera encore plus ceux qui ont déjà un difficile accès aux soins.

A bientôt dans nos prochaines initiatives !

AGENDA

♦ **SAMEDI 15 JANVIER 2022 à 10H**

Signature de cartes postales au marché de Dole

♦ **VENDREDI 11 FEVRIER**

Réunion avec les élu.e.s. du territoire

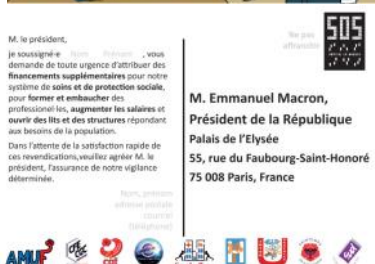
ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE A 20H00

Salle Edgar Faure—Mairie de Dole

♦ **SAMEDI 19 MARS**

Etats Généraux de la santé et de l'hôpital
en partenariat avec les Mutuelles de France

Carte postale unitaire adressée au
Président de la République



*Jacqueline, Nathalie, Pascal, Farah,
Jean, Colette, Jean-Marie, Denis...
et tous les autres : Merci pour vos
vœux et messages de soutien*

Quand ils ont fermé la maternité je n'étais pas enceinte,
Quand ils ont fermé la pédiatrie je n'avais pas d'enfant,
Quand ils ont fermé la chirurgie je pouvais me déplacer,
Quand ils ont supprimé les lits de psychiatrie je pensais qu'il y avait des situations plus graves,
Quand ils ont instauré les franchises j'étais en bonne santé,
Quand ils ont instauré la T2A je ne savais pas ce que cela voulait dire,
Et puis...il ne reste rien !

Comité Virois

NON AU FORFAIT PATIENTS URGENCES !

A partir du 1er janvier un « forfait urgences » de pratiquement 20 euros doit s'appliquer aux patients non hospitalisés, forfait remboursable par les complémentaires. L'objectif annoncé est de désengorger les urgences ! Si les urgences sont surchargées c'est qu'elles ne sont pas en nombre suffisant ! Si elles sont surchargées c'est qu'elles sont les seules à prendre en charge les malades 24h/24, 7j/7 ! Ce forfait est un pas de plus vers la privatisation de la santé, c'est aussi l'exclusion d'une partie de la population ! Signez la pétition lancée par la Coordination Nationale, contre le Forfait Patients Urgence : <http://chng.it/6pCFMvj2j>



En ce début d'année, merci de confirmer votre soutien au **COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE** en renouvelant votre adhésion et votre cotisation : par courrier à notre adresse 14 rue de la Bière 39100 DOLE ou par internet sur le site Hello Asso(adhésion 7 € minimum)

<https://www.helloasso.com/associations/comite-de-defense-des-hopitaux-publics-de-dole>